

# La PALESTINE :

Sans Etat LA PAIX est-elle POSSIBLE ?

**MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE**

*DU COLONEL KONE LANSINA*

**Dans le cadre de l'étude dirigée**

**« Géopolitique du Proche et Moyen -Orient »**

**Directeur : *Ambassadeur Marc Bonnefous***

**AVRIL 2002**

# **LA PALESTINE : SANS ETAT LA PAIX EST-ELLE POSSIBLE ?**

## **sommaire**

### **PARTIE I**

#### **LE DEPART D'UN DRAME**

**Historique**

**Grand Pas Vers L'incertitude**

### **PARTIE II**

#### **AU CŒUR DU CONFLIT**

**Limites Territoriales et Ressources**

**La Ville des Religions**

**Les Palestiniens Réfugiés**

**Ressources en Eau**

**Palestiniens D'Israël**

### **PARTIE III**

#### **QUELLE PAIX SANS ETAT PALESTINIEN !**

**Négociations sans fin**

**De l'espoir à la violence pure et dure**

**La chute d'Arafat est-elle la solution ?**

**Pourquoi ont-ils peur de la paix ?**

### **CONCLUSION**

**ANNEXES :Cartes**

**BIOGRAPHIE**

## AVANT – PROPOS

Pour qui se rappelle les conditions de création d'Israël et le parcours des généraux sionistes, la paix au proche orient relève pour le moment du miracle Militaro- Politico-Diplomatique.

« Donner ce Pays sans peuple à ce peuple sans Pays »<sup>1</sup>.

« Encourageons les Arabes à sortir et les Juifs à entrer. Qu'ils soient compensés élégamment pour leurs terres, et que leur établissement soit organisé avec soin et financé avec générosité »<sup>2</sup>.

« *La temps détruit tout ce qui est fait , et la langue détruit tout ce qu'il y a à faire* » disait un penseur Allemand.

Ainsi sur la base de telles déclarations les décisions ont été inspirées pour fixer le sort des deux peuples de Palestine et d'Israël .Un sort que personne ne partage pour son manque de résultats viables depuis le départ du conflit. Le constat sur le terrain se résume à une vie intenable : violences, répressions , attentats , lassitude et désintéressement de la communauté internationale, la violation des résolutions par d'Israël, et ainsi la situation va d'une catastrophe à l'autre.

Les actes quotidiens depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre **Ariel Sharon** sont entrain de compromettre tout espoir de paix ou de coexistence des deux **Peuples**. Il s'agit entre autres de l'occupation continue des territoires, de la destruction politique de la Direction Palestinienne , des assassinats de civiles palestiniens et israéliens , de la destruction de structures sociales et de développement .

Serions nous témoins impuissants devant cette dégradation qui semble avoir pour objectif la tentative d'effacement d'un peuple et son histoire du globe au nom d'une recherche de sécurité que l'on contribue à mettre en péril en niant l'existence de l'autre ?

« **C'est une histoire sans fin de deux systèmes de terreur** » qui nous éloigne chaque jour de la réalisation d'un Etat Palestinien.

Israël n'a t-il pas besoin d'un Etat Palestinien ? Oui, disait Mr Simon Pérès. Il nous faut réparer la faute que nous avons commise « *nous n'avons pas pris en compte l'existence d'un autre peuple* ».<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Lord Shaftesbury , plaidoirie, « Du foyer national des Juif à l'Etat d'Israël », page 202

<sup>2</sup> le Labour dans le rapport sur « Le règlement des problèmes internationaux dans l'après guerre »

<sup>3</sup> Simon Pérès, Proche-Orient , Rebâtir la paix, dans : « une faute à réparer »,Bimestriel Novembre -Décembre 2000

## INTRODUCTION

Il ne s'agit pas pour nous de trancher le problème palestinien aujourd'hui mais de faire des constats sur les difficultés réelles dont la solution est incontournable à son règlement.

Cette Palestine dont les frontières ont été définies après l'éclatement de l'empire Ottoman rêve aujourd'hui de voir une paix censée : reconnaître aux Palestiniens leur existence et tous leurs droits dans un Etat indépendant .

L'histoire du partage dénote déjà une certaine inégalité dans le traitement des problèmes. Ainsi une population qui occupe 10% du territoire aura un ETAT au même titre que celle qui occupe les 90% . Le partage avait été soigneusement préparé par les Juifs par une occupation par achats et immigration accrue .Cet état de fait a considérablement changé le rapport qui au début des années 30 a été de 40% de Juifs pour 60% d'Arabes.

La société Palestinienne s'est vue divisée avec les nouvelles difficultés. La tragédie a commencé donc par la disparition de la Nation Palestinienne et l'absence de voix pour parler d'eux mêmes. Après l'annonce du Partage , suivie d'une guerre sanglante, les Palestiniens « se sont retrouvés dans une sorte de piège ».Le plan ne réservait aux Palestiniens que les 45% de la Palestine et 55% aux Juifs .

A la date d'aujourd'hui aucune tentative de régler par la violence , aucune bonne volonté , aucun effort diplomatique ou politique, n'a réussi à déjouer ce piège.

En fait tout commence par les violents heurts entre Juifs et Arabes venus aider les Palestiniens depuis 1947.Ensuite les sionistes montent à l'offensive pour créer sur le terrain une situation irréversible car les deux tiers des actions se passent sur les territoires attribués aux Arabes Palestiniens par les Nations Unies.

Ce qui explique qu'avant la proclamation de l'Etat d'Israël , le plan de partage des Nations Unies n'a déjà plus aucune valeur. Au sortir de la guerre le tout jeune Etat Juif a sous son contrôle 80% la Palestine au lieu de 55% initialement attribués par les Nations Unies.<sup>4</sup>

Cette politique d'expulsion des Palestiniens de chez eux souvent démentie officiellement par l'Etat d'Israël a été cause de leur dispersion sous tous les cieux. Les Palestiniens restés dans la zone sous contrôle Israélien constituent une minorité sous occupation , « vestiges d'un peuple dispersé et d'une société dont la structure sociale a été détruite ».

---

<sup>4</sup> L'expansion d'Israël page 30

Israël reste l'ETAT le plus puissant de la sous région, bénéficiant de l'appui de la plus grande puissance du monde, à tout point de vue , le peuple de Palestine reste sans ETAT en permanence sous pression militaire, économique, politique .

Les Palestiniens orphelins de l'histoire depuis près d' un siècle auront-ils un ETAT ?

Et quand la guérison des cœurs pour la cohabitation de deux peuples et deux ETATS sur ce territoire de PALESTINE ?

Seules les réponses adéquates à ces questions pourront nous permettre d'avoir une lueur d'espoir. Cet espoir tant attendu a pour obstacles les très difficiles questions d'un Etat Palestinien , du statut de Jérusalem , des territoires occupés , des réfugiés .

# **1 DEPART D'UN DRAME**

## **1.1 HISTORIQUE**

### **1.1.1 Palestine et palestiniens**

La Palestine géographique est une contrée du Proche Orient entre la Méditerranée, le Liban le Ghor et le Néguev .<sup>5</sup>

Cette contrée fut le berceau du Judaïsme et du christianisme avant de subir de nombreuses invasions. Avant Jésus-Christ, elle a connu la « période Israélite ».A la suite de cette période il y a eu une période « Perse », une période « Hellénique », une période « Romaine », une période « Byzantine » et une période « Musulmane ».

Après l'occupation Arabe et les croisades la Palestine a fait partie de l'empire OTTOMAN jusqu'en 1922.

Les choses commencent à se compliquer d'avantage avec la création du mouvement **Sioniste** et l'achat des terres par les Juifs immigrés de l'Europe .

Les palestiniens étaient constitués des populations vivant sur ce territoire :

**85 % musulmans , 11% de Chrétiens , 4 % de Juifs .**

Aujourd'hui ,il est difficile de définir ce que c'est un palestinien. La définition est compliquée par la création de l'Etat d'Israël..qui aura le mérite ou de vider de son sens « Palestinien par le territoire » parce divisé en deux , ou de vider de son sens « Palestinien par la population » parce que dispersée. On a donc tendance à ne retenir que le mot palestinien ne s'adresse qu'aux Arabes Chrétiens ou Musulmans qui vivaient avant le partage en terre de Palestine Mandataire. Ils sont donc classés en trois grands groupes : -les Palestiniens d'Israël- les Palestiniens réfugiés-les Palestiniens des territoires occupés. Les Juifs de Palestine Mandataire ne sont plus comptés parmi les Palestiniens ,ils sont désormais Israéliens.

### **1.1.2 Mouvement Sioniste**

Le sionisme est un mouvement qui apparaît vers 1890 en ayant pour but de recréer, en Palestine, un ETAT pour les Juifs dispersés dans le monde. Depuis le sionisme messianique la Palestine est considérée comme « la terre promise » et un vœu surgit des esprits : « l'an prochain à Jérusalem !»

Au même moment l'émancipation des Juifs dans la plus part des pays d'Europe correspond à la remise en question de leur place au sein des sociétés chrétiennes.

---

<sup>5</sup>définition du dictionnaire , Petit Robert<sup>5</sup>

Le projet politique sioniste fut donc fondé sur la conviction qu'une cohabitation harmonieuse entre les minorités juives et les populations non-juives majoritaires dans les Etats où ils vivaient était décidément impossible.<sup>6</sup>

Et voilà les débuts de l'antisémitisme qui devient très vite agressif vis à vis des juifs .

Cette situation amènera Moïse Hess et Léon Pinsker à envisager le retour du peuple d'Israël dans son ancienne patrie pour répondre au « problème dit Juif ». La réflexion était ouverte pour une action Juive au lieu d'une attente indéfinie de Messie .

D'où le dépassement de Sionisme Messianique pour une doctrine appelée Sionisme Politique qui avec Théodore Herzl devient SIONISME MODERNE. Il profita de sa popularité dans le milieu juif , favorisé par son métier de journaliste pour lancer un ouvrage intitulé « L'Etat Juif » -« Der Judenstaat ». En sous-titre « Contribution à une solution moderne de la question juive ».

Pour HERZL le problème des juifs n'est pas de s'assimiler : « Notre assimilation, pas un instant je n'ai dit que je la souhaitais. Notre personnalité en tant que nation a été trop célèbre dans le passé, et sa valeur est encore trop haute, malgré toutes les humiliations subies, pour que sa disparition soit souhaitable. »

En 1897 , au congrès tenu à Bâle la définition suivante fut adoptée :

« Le Sionisme a pour but de créer en Palestine pour le peuple juif , une partie reconnue publiquement et garantie juridiquement »<sup>7</sup>

Cette poussée des intellectuels juifs , les actions de terrorisme perpétrées par les juifs, la réparation des torts causés par l'antisémitisme obligèrent les autorités des pays où résident les Juifs à se pencher sur le problème avec diligence et délicatesse .C'est ainsi que les multiples démarches, des négociations entre représentants sionistes et responsables du Gouvernement Britannique aboutirent à une déclaration dite de BALFOUR le 2 novembre 1917 .et obligèrent la Grande Bretagne à y favoriser l'établissement « d'un foyer national juif » .

Ce n'était qu'une étape vers un ETAT JUIF , « L'établissement d'un foyer est un processus. La création d'un Etat Juif en est l'accomplissement.»<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> Le sionisme ou la séparation comme réponse à l'antisémitisme ,par Michel Staszewski

<sup>7</sup> définition du sionisme par le congrès à Bâle organisé par Herzl , coauteur du « Manifeste pour un juste règlement du conflit Israélo-Palestinien »

<sup>8</sup> cité par MOÏSE SHERTOK DEVANT L'Assemblée des Nations Unies (page 27 du « FOYER NATIONAL JUIF à l'ETAT JUIF)

Mr Israël Zangwill<sup>9</sup> enfonçait le clou en citant : « je ne sais ce qu'un foyer national Juif, si ce n'est « un Etat Juif » Ce qui fait apparaître le point particulier dans le mandat sur la Palestine : « engagement de la Grande Bretagne à soutenir un Etat Juif »

## **1.2 LE GRAND PAS VERS L'INCERTITUDE**

### **1.2.1 Le partage du cœur**

Partager un cœur en deux revient à interrompre la vie . Deux personnes se disputent pour un enfant. « *Apporter moi une épée ; ordonna le roi ; et on apporta une épée devant le roi qui dit : partager moi l'enfant vivant en deux et donner la moitié à l'autre ; alors la femme dont le fils était vivant s'adressa au roi, car sa pitié s'était enflammée pour son fils, et elle dit : « s'il te plaît, Seigneur, qu'on donne à l'autre l'enfant vivant, qu'on ne le tue pas ! L'autre disait : il ne sera ni à moi ni à toi, partager ! » Alors le roi prit la parole et dit : « donner l'enfant vivant à la première, ne le tuer pas. C'est elle la mère. »* » (ancien Testament, Livre des Roi , p24-27)

La Palestine donne l'image de cet enfant au moment du partage. Mais le roi dans ce cas a ordonné et l'exécution est toujours suspendue au partage du cœur. L'enfant depuis lors respire-t-il bien? Je pense que non , il agonise en permanence.

A partir du mandat Britannique et le fait qu'il ait entériné l'immigration juive dans la déclaration de Balfour nous assistons à une apparition violente et simultanée de deux « nationalismes » Arabe et Juive pour garder le contrôle d'une terre et son histoire. La Grande Bretagne est désespérée de ne pas avoir réussi une médiation . Elle veut arrêter la violence en Palestine sous mandat .Ce qui la conduit à porter en Avril 1947 la question devant l'Organisation Mondiale pour un examen urgent. Une commission spéciale des Nations Unies constituée pour la circonstance a adressé un rapport à l'Assemblée Générale le 1<sup>o</sup> Septembre 1947 , qui après examen a adopté la solution du partage .Il y a eu milles arguments extrémistes et conciliants pour défendre une solution de partage .

Cette décision tout en balayant tout espoir d'apaisement a rendu infranchissable le fossé entre les deux communauté . Les conditions équitables des NU ont-elles été respectées ?<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> Israël Zangwill : écrivain Anglais et Sioniste de première heure. C'est bien lui qui avait dans son ouvrage « La voix de Jérusalem » rappelé qu'il avait maintes fois attiré l'attention, « non seulement sur la présence encombrante des arabes encore sur leur hostilité ».

<sup>10</sup> les recommandations de la commission **Peel 1937** étaient : ne pas favoriser une communauté au détriment de l'autre , créer des ensembles économiquement viables, permettre à chaque Etat d'assurer sa sécurité sur le plan stratégique .

### **1.2.2 La Création de l'Etat d'Israël**

L'Etat d'Israël a été créé en 1948 par la résolution N° 181 des Nations Unies .

Un Etat se marque à la carte .Une nation est une communauté morale.<sup>11</sup>

Il est donc évident que la création d'un Etat pose des problèmes dès que sur le territoire où il sera créé abritent des groupements qui s'opposent spirituellement.

Les Palestiniens et les Israéliens ont toujours montré par leurs actions et réactions qu'ils ne peuvent former une société matériellement et moralement intégrée à pouvoir central. Le partage semblait donner la chance à une cohabitation. .

Mais cette création intervient aux yeux des arabes sur fond d'injustice commençant par le non respect des recommandations citées ci- haut .

La création qui ne sera jamais un vœu du côté arabe mais un effet de son impuissance.

### **1.2.3 Exode des arabes Palestiniens**

#### **Qui est responsable de la fuite ?**

La complexité de l'exode résidait aussi des causes multiples à la base .

L'exode est une réaction humaine surtout devant tout danger .

Les circonstances de la fuite des Palestiniens donnent toujours lieu à une polémique infructueuse entre victimes et accusés, entre historiens de camps opposés, et dans les milieux des appuis historiques respectifs comme pour justifier les flagrantes violations des droits fondamentaux de l'Homme qui s'opèrent aujourd'hui dans les territoires de la Palestine Mandataire.

Les uns avec un certain nombre d'arguments démontrent que la responsabilité des leaders arabes du moment et des chefs traditionnels Palestiniens est totale . Aux nombres de ces arguments :

a) La répugnance des musulmans à vivre sous une autorité non musulmane, le Dar al-harb (les pays des infidèles) est destiné à être soumis .En revanche , la domination sur une portion du dar al-islam (le domaine des croyants) doit être rejeté. Quand les chrétiens avaient reconquis l'Espagne les théologiens avaient choisi la solution de l'émigration. Pour le juriste Marocain al-Wansharisi il est un devoir d'autant plus impérieux que les infidèles sont tolérants, étant donné le danger le plus menaçant d'apostasie. La tyrannie d'un pays musulman est préférable à la justice des chrétiens ».<sup>12</sup>

<sup>11</sup> ANCEL, géopolitique, Paris Delagrave , 1936

<sup>12</sup>Bernard Lewis : The muslim discovery of Europe ; Weidenfeld et Niclson,Londres,1982

**b)** La ligue Arabe réunie à Sofer recommanda d'évacuer de Palestine les femmes, les enfants, les vieux ,les malades et de les accueillir dans les pays voisins.

**c)**Quelques déclarations des dirigeants Arabes, encourageant tels que le premier ministre Irakien s'exprimant en ces termes : « nous écraserons le pays avec nos fusils et nous détruirons tout lieu où les Juifs chercheront refuge .

Les Arabes devront amener leur femmes et leurs enfants à l'abri pendant le danger, après quoi toute la Palestine sera à eux » .

.Des notables et des bourgeois et leur suite ouvrirent la voie à un départ pour se mettre en sécurité.

Dans le cas des Arabes la situation socioculturelle de l'époque a beaucoup favorisé .Tout le monde suivait le chef de village , le riche ou le chef de tribu .S'il fuyait tout le monde suivait. La peur des représailles en était une des causes

**d)**Pour justifier ces témoignages cette attitude des Israéliens vient à point nommé: « Les autorités officieuses pré étatiques des Juifs ,notamment la HAGANAH et la centrale syndicale Histadrout , tentent dès cette phase d'ouverture , de persuader les Arabes Palestiniens de demeurer sur place. Des missions de bonne volonté parcourent les régions Arabes , la radio Haganah exhorte nos frères Arabes à ne pas s'expatrier ». <sup>13</sup>

Entre 1949 1953 , Israël , justifiant ces départs des palestiniens à l'appel des pays Arabes et non sous des pressions exercées contre eux , a mis en place un arsenal juridique pour empêcher leur retour. Des lois ont légitimé l'expropriation des terres tandis que la « la loi sur le retour », adoptée le 5 Juillet 1950 , reconnaissait à tous les Juifs le droit de s'installer en Israël et d'acquérir la nationalité Israélienne. Il peut être considéré comme le problème le plus complexe qui contribue à éloigner chaque jour les points de vue des parties en conflit . Il est complexe d'abord parce que personne ne veut assumer la responsabilité de la fuite des populations arabes .

Dans un sens plutôt politique que de considérations d'éthiques les autorités officieuses des juifs feront semblant de persuader les Arabes Palestiniens de demeurer sur place se servant de missions de bonne volonté. Le problème des réfugiés est l'un des points clé de négociations pour un statut définitif .

Et pourtant la fuite est née de la décision de l'ONU du 29 Septembre 1947 de partager la Palestine en un Etat Arabe et un Etat Juif.

---

<sup>13</sup> New York Herald Tribune, 8 Fevrier 1948 Harry Levin : Jerusalem embattled , victor Gollenz,Londres,1950.

Cette décision a poussé les arabes à s'opposer avec armes et à mener des attentats, des combats de routes de 1947 à 1948 et la puissance de l'Israël a eu raison pour les éloigner avec l'argument de créer une zone de sécurité « dite tampon » comme parle aujourd'hui le premier ministre Sharon. Malheureusement cette zone de sécurité ne fait pas la différence entre un Arabe au sens général et un arabe Palestinien terroriste.

## **2 AU CŒUR DU CONFLIT**

### **2.1 LIMITES TERRITORIALES**

#### **2.1.1 Frontières**

La résolution 181 de l'Assemblée Générale des Nations Unies , votée le 29 novembre 1947, décide du partage de la Palestine en un ETAT JUIF , un Etat Arabe, et une zone « sous juridiction internationale particulière » . Elle attribue 14000 kilomètres carrés avec 558000 Juifs et 405000 Arabes, pour l'Etat Juif, 11500 kilomètres carrés pour 804000 Arabes et 10000 Juifs pour l'Etat Arabe , 106 000 Arabes et 10000 Juifs pour la Zone Internationale comprenant les Lieux Saints, Jérusalem et Bethléem.

Cette résolution pourtant adoptée par 33 voix ( dont l'URSS ET LES ETATS UNIS) contre 13 voix et 10 abstentions, refusée par les Arabes et critiquée par les Sionistes qui malgré tout accepte , ne sera jamais appliquée.

Six mois après son adoption , le 15 Mai 1948 débute la première guerre Israélo-Arabe et cinq mois après DAVID BEN GOURION <sup>14</sup> proclame la naissance de l'Etat d'Israël .

Et ainsi intervient les déplacement massifs de populations arabes qui se termine par l'exode des Palestiniens devenus « Un Peuple Sans Terre » .

Et pendant la guerre de Six jours ,entre le 5 et le 10 Juin 1967 , Israël vainqueur occupe le reste de la Palestine, le Sinäï Egyptien et le Golan syrien.

La résolution **242** du **22** novembre **1967** exige l'instauration d'une paix juste et durable passant par « le retrait des forces israéliennes des territoires occupés pendant ce conflit », « le respect et la reconnaissance de la souveraineté ,de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque Etat de la région ,et leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces et d'actes de forces ».

#### ***2.1.1.1 Position Des Palestiniens***

La position de l'Organisation de Libération de la Palestine relative aux frontières est claire : les frontières internationales entre l'Etat de Palestine et Israël sont celles des lignes d'armistice du 4 JUIN 1967.

Cette considération est fondée sur le respect de la résolution **242** du conseil de sécurité qui rappelle qu'aucune acquisition de territoire par la force ne sera admise, demande le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés en 1967 ,et la reconnaissance du des Palestinien à l'autodétermination.

---

<sup>14</sup> Farouche sioniste, défenseur du futur Etat Juif

La Cisjordanie et la Bande de Gaza réunies constituent seulement 22% DE LA Palestine historique. L'OLP accepterait donc un compromis exceptionnel avec les frontières de 1967.

Si Israël empiète encore sur le territoire Palestinien cela va réduire la viabilité de la Palestine et créera désillusion et mécontentement .

L'OLP représentant légitime et unique du peuple reste l'instrument par lequel ce dernier exprime ses choix politiques.

Néanmoins , il y a lieu de remarquer qu'Israël exerce son contrôle sur la Cisjordanie et la bande de Gaza depuis la guerre de 1967. Il est considéré par la communauté internationale comme un occupant par moyen de guerre et il ne détient , par conséquent, aucun droit sur ces territoires.

### ***2.1.1.2 Position Des Israéliens***

Pour qui a suivi l'itinéraire de la création de l'Etat d'Israël , il est aisé de comprendre que la terre occupe la place de choix dans le conflit Israélo-Palestinien .L'Israël n'a concentré ses efforts que sur les moyens et méthodes d'acquisition de terre quelque soit la moralité des actions. Israël fort de sa victoire a toujours renforcer les tendances annexionnistes pour se placer , après JUIN 1967 dans le rôle d'agresseur au vue et au sue de l'opinion international. Son option politique reste favorable à une occupation prolongée qui pourra conduire à l'occupation définitive. C'est ainsi que nous verrons la prolongation de l'occupation des terres tout le long des lignes de cessez le feu après la guerre de 1967.

Tout au début la création d'implantations s'était faites au hasard des circonstances ,mais par la suite un programme permettait de localiser dans la mesure du possible des parcelles à la périphérie, afin de consolider les arguments de revendications territoriales.

Les **kibboutzin** s'érigeaient en frontière vivante, relativement isolés les uns des autres , encerclant des villes et villages arabes. Cela pour renforcer l'influence sur le tracé de la frontière de l'Etat juif reconnu par les nations Unies.

Avec les différentes victoires Israël s'érige en maître de tout le territoire du mandat britannique de Palestine ,y compris la SAMARIE et la Judée biblique avec Jérusalem, capitale historique et nombril idéologique du judaïsme.

Cette considération historique consolida les liens des Israéliens avec les lieux associés au patrimoine historique et religieux juifs ,considération inattendue et involontaire pour la plus part des Israéliens n'a pas tardé à évoquer dans certains milieux sionistes des rêves plutôt grandioses et irrédentistes ,d'autant plus que le pouvoir de fait qu'exerçait Israël ne fut entériné par l'opinion internationale ni à fortiori par le monde Arabe.

Cependant il est utile de remarquer que pendant quelque temps , le penchant israélien de rendre la plus grande partie des territoires occupés contre un traité de paix l'emporta probablement sur les tendances annexionnistes au sein du pays . Malheureusement Les Pays arabes sont sous le choc de la défaite.

Aucun d'eux n'a osé entrer en négociation avec Israël. Au fur et à mesure que les mois passaient ,ce qui avait été une occupation semi-involontaire ,donc temporaire de territoires hostiles(apprécies d'abord comme valeur d'échange dans une future négociation )se transformait en possession historique qu'on ne pouvait abandonner pour une paix avec les Arabes.

### **2.1.2 Les Implantations Juives Continuent !**

La politique d'Israël après victoire a commencé par installer la première colonie sur le plateau de Golan en juillet 1967.

A la date d'aujourd'hui il y en a cent cinquante (150 ) colonies avec une population estimée à 300000 personnes. :<sup>15</sup>

Elles sont réparties dans

- La Bande de Gaza : 14 implantations avec 6100 colons
- Le Golan : 29 implantations avec 8500 colons
- Cisjordanie : 107 implantations avec 136 000 colons
- Jérusalem-Est : 200 000 colons dans la ceinture urbaine créée depuis 1967.

Cette politique au départ prévoyait une rétrocession possible en cas de négociations (plan Allon) mais ensuite elle s'est transformée en action accélérée pour empêcher tout compromis territorial.

Depuis le début de la première Intifada la colonisation prend un rythme démesuré dû à l'afflux des immigrants de l' EX-URSS .

Suspendu e temporairement en 1992, l'extension géographique donne place à l'augmentation des colons sur la rive ouest du Jourdain et à Gaza de 115000 à 200000 sans compter les 180000 de Jérusalem-Est .

Pour les Palestiniens ,la poursuite de la colonisation est un obstacle sérieux aux accord d'Oslo parce que modifie la situation dans les territoires palestiniens dont le statut n'est pas arrêté.

Le gouvernement Sharon s'est prononcé et continue à favoriser l'extension naturelle des colonies existantes

---

<sup>15</sup> Annexe :Carte ,colonies Israéliennes ,page 33

## **2.2 LA VILLE SPIRITUELLE**

Au cœur de la spiritualité , du nationalisme aigu , et de la politique une ville ayant le privilège d'être le lieu où trois religions monothéistes se sont côtoyées depuis des millénaires ne peut que susciter jalousie et fierté, batailles pour souveraineté . Jérusalem est une ville où jusqu'en 1948 Arabes et Juifs vivaient en nombre important avec des chrétiens numériquement faible. Par conséquent, Arabes et Juifs la considérant comme capitale naturelle de leur futur Etat, elle se situait déjà au cœur du problème de l'avenir de la Palestine. La résolution **181** des Nations Unies créant le « corpus separatum » de la ville et préconisant un statut international semblait trancher la question d'une façon acceptable pour les deux parties sans oublier l'Eglise Chrétienne . Elle ne fut jamais appliquée bien que conforme à toute logique de partage de la Palestine par la puissance Mandataire et entériné par les Nations Unies.

La guerre de six jours gagnée par les Israéliens leur permet de s'emparer de la partie EST et ensuite déclarer la ville unifiée comme capitale d'Israël avec la loi fondamentale votée en 1980 par le Knesset. Cet acte n'a jamais été reconnu par la communauté internationale et a été condamné par la Décision **478** du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Les Etats Arabes à leur tour déclaraient la même ville comme capitale de l'Etat Palestinien.

Depuis les Israéliens sont entrain de modifier la physionomie de la ville.

Ils ont installé tout autour des colonies juives pour agrandir la ville et aussi renforcer la présence juive au détriment des palestiniens. Le but est de créer une majorité juive entre la partie arabe de la ville et le reste des palestiniens. Et ainsi en 1998 déjà les juifs y étaient majoritaires .

## **2.3 LE SORT ACTUEL DES PALESTINIENS EN DEHORS DE LA PALESTINE.**

Il ne faut jamais oublier la déclaration de Mr Ben Gourion en 1948 un 16 Juin : « nous devons empêcher à tout prix leur retour » .

Les Palestiniens sont en grande partie constitués de réfugiés (environ 3 000 000) .<sup>16</sup>

Dispersés dans le monde leurs conditions de vie sont très variables.

Une petite partie sont devenus citoyens à part entière de leurs Pays d'accueil , et la grande partie d'entre eux restent des réfugiés plus ou moins traités avec humanité suivant qu'ils sont dans des camps ou autour d'Israël ou dans des Pays las de les garder.

---

<sup>16</sup> Annexe :Carte réfugiés, page 35

Ces hommes et femmes entourés d'enfants semblent être les grands oubliés de tous les temps de négociations ou d'accords précaires , car leur cas n'a jamais soulevé d'enthousiasme pour la puissante Israël et ses alliés.

Malgré que parmi eux il y a des médecins des ingénieurs , des grands intellectuels , quelques richissimes , ils connaissent en majorité la pauvreté et la misère .

Pourtant ils ne réclament que la reconnaissance de l'injustice dont ils ont été victime et la légitimation du droit au retour dans leurs foyers.

Ils rêvent de retour et n'oublient jamais la Résolution 194 des NU du 11 Décembre 1948 : « il y a lieu de permettre aux réfugiés qui désirent rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins. Ils rejettent avec indignation le terme de la proposition qui stipule que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer : « **on ne vend pas sa patrie** » .<sup>17</sup>

Le monde entier sait qu'une patrie ne se vend pas.

La jeunesse palestinienne digère mal le statut : « absents présents » attribué à leurs parents chassés de leurs terres qui vivent souvent à quelques kilomètres de ces terres. C'est le cas de ceux de Nazareth.

Ce qui les désempare encore plus c'est que l'un des fondements de l'Etat hébreu est le droit du « retour » pour tout Juif où qu'il soit né.

Malgré cette loi Mr Sharett trouve qu'il n'est pas possible d'accepter le retour des réfugiés avant que n'intervienne un règlement général. Car ce retour porterait un préjudice très sérieux à l'Etat d'Israël, en raison des innombrables difficultés de logement, d'emploi ,et de subsistance.

Donc aucune solution n'est envisageable sans prendre en compte le retour des réfugiés qui constitue une bombe prête à exploser à court, moyen et long terme .

Cependant , les Palestiniens ont pour **bible** cette résolution N°194 de l'ONU , et demandent que les réfugiés doivent choisir entre les solutions suivantes :

Le retour en Israël , le retour dans la Future Palestine ou rester où ils sont et être aidés pour leur « réinsertion » ou émigrer dans des Pays d'accueil. Ils exigent en outre que l'organisme israélien nommé conservatoire des biens des absents sera chargé des indemnisations.

Cette situation préoccupante des réfugiés recommande une attention particulière de la part des acteurs politiques des deux côtés. Elle pose un obstacle sérieux à la paix.

---

<sup>17</sup> Réponse à l'extrait de la Résolution N°194 des **Nations Unies**

## 2.4 RESSOURCES EN EAU : LA SURVIE

Les scientifiques ont commencé à comprendre que l'eau est une denrée qui peut devenir rare grâce à la détérioration du climat , la surpopulation ,l'augmentation des activités agropastorales et la mauvaise gestion des ressources, par conséquent donnent un avertissement aux dirigeants politiques pour une gestion contrôlée des réserves .

Dans les pays en voix de développement le problème de l'eau passe au premier plan. L'autosuffisance surtout alimentaire , à la base de tout développement, ne peut s'atteindre sans réserve en eau .C'est d'autant plus vrai au moyen Orient où l'eau est une ressource très rare , recherchée.

Le partage de l'eau est l'un des problèmes le plus délicat d'où les conséquences incalculables. Les maigres ressources existantes au Moyen Orient

(bassins du Tigre-Euphrate , Jourdain , Nil) sont soumises à une pression forte du fait de la croissance démographique, de l'évolution des modes de vie ,des progrès de l'industrialisation ,d'une préservation défectueuse et d'une distribution inégale entre pays de la région.

Le Jourdain ravitaille en eau la Jordanie, la Syrie, le Liban, la Palestine, et Israël .Il est donc évident qu'il soit le centre d'enjeux stratégiques dans une région aussi aride. Ce fleuve prenant sa source sur le plateau de Golan ,et représentant 25% de l'eau douce disponible , ce n'est ni un hasard ni des raisons purement hégémoniques qui motivent l'annexion du Golan par Israël .

La position géographique et la forme épousée par l'Etat d'Israël trouve leur raison dans le bénéfice de l'eau des trois sources : Lac Tibériade, eaux souterraines de la côte méditerranéenne et celle de Cisjordanie.

Ainsi dès 1967 l'eau des territoires étaient placée sous contrôle des militaires.

Les populations arabes en Israël se voyaient interdire de forer des puits et il n'y avaient aucune restriction pour les juifs.

Répartition selon la banque Mondiale en Cisjordanie : 90%, 375 M3 pour Israël et 10% , 115 M3 pour les jordaniens).<sup>18</sup>

Les colons Israéliens sont largement subventionnés et les Palestiniens payent quatre fois plus cher la même eau. La situation sanitaire des palestiniens en souffre .

---

<sup>18</sup> Le monde diplomatique(moyen orient

Plus ce que nous avons appelé enjeu stratégique se traduit par une utilisation politico-sécuritaire en plus de son importance économique, pour faire une pression efficace sur les palestiniens dont la survie ne dépend que de cette distribution par les autorités Israéliennes.

Nous pouvons donc dire que le développement est hypothéqué pour ces populations quand on sait que sans eau pas de développement.

## **2.5 PALESTINIENS D'ISRAËL .**

### **2.5.1 La vie socio-Administrative**

*« Malgré les engagements de l'Etat d'Israël dans sa déclaration d'indépendance à respecter l'égalité des droits de ses citoyens la réalité est autre »<sup>19</sup>*

La plus part des Palestiniens israéliens mènent une vie divisée entre la vie familiale dans les zones arabes et leur travail dans les zones à majorité juive. Entre ces deux mondes les séparation restent souvent très fortes.

Sur quelque six millions d'habitants que compte cet Etat en l'an 2000,79% sont Juifs, 20% sont Arabes dont 15% musulmans,3% chrétiens et 2% druzes.

Malgré les avancées spectaculaires, le Pays reste fragile économiquement et socialement.

Les écarts restent énormes entre les Juifs et les Arabes qui n'hésitent pas à se déclarer pour leur part citoyens de troisième zone dans une discrimination généralisée. En décembre l'association des droits de l'homme Israélienne signalait que la représentation Arabe ne constitue que 6% du corps des fonctionnaires et que leur nombre est de soixante-dix dans les échelons supérieurs de l'administration ?soit quarante fois moins que leur représentation nationale .Dans le domaine de l'éducation ,les budgets alloués aux écoles arabes sont sensiblement inférieurs à ceux alloués aux écoles juives et on ne compte que quelques dizaines d'enseignants universitaires arabes sur les cinq milles du pays.

Une étude de l'université de Tel-Aviv en 1998 estimait que les localités Arabes d'Israël reçoivent cinq fois moins de fonds publiques pour leur développement que les localités juives. Aussi un rapport de l'université de Haïfa signale que la justice israélienne prononce des peines plus lourdes contre cette communauté que contre la communauté Israélienne. Selon cette étude ,dans le cas d'un Arabe et d'un juif condamné pour le même délit pénal ,l'Arabe a plus de 30% de risques supplémentaires de se retrouver en prison.

La discrimination est encore plus flagrante pour une première inculpation :20% des inculpés arabes vont en prison contre 8% des inculpés juifs.

---

<sup>19</sup> Palestine :Les déchirures page 5

Et pourtant , souligne l'un des auteurs du rapport , Aryeh Ratner , « c'est d'autant plus inexplicable que la criminalité n'est pas nettement plus forte parmi les arabes israéliens. »Même à l'aéroport le tri des passagers à interroger ,au nom de la sécurité ,se fait en une première distinction entre juifs et non juifs .

Toutes ses discriminations ont contribué à consolider la Palestinité de cette communauté .

### **2.5.2 Autochtones sans terre**

L'un des aspects le plus ancien du conflit est le processus de colonisation et de judaïsation de la terre palestinienne qui commence bien avant le partage de la Palestine en deux Etats.

Des arguments animent le débat sur la Palestine . Ou la terre est vendue aux sionistes ! ou les arabes ont quitté leur terre au lieu de la défendre ! ou la Bible désigne comme propriétaire le peuple juif !Tout se passe comme si la terre n'avait aucune histoire en Palestine , comme si la société Palestinienne n'était pas bâtie autour de cette terre ,sachant que c'était un peuple de paysans.

Cette destruction de la structure sociale était sciemment programmée par la colonisation agraire entre 1882 et 1914. Et nous voilà en face des premiers incidents entre immigrants juifs et population locale.

L'Organisation sioniste mondiale a constitué une réserve foncière non soumise à spéculation.

Ces terres étaient déclarées « propriété inaliénable du peuple juif ».

Curieusement il était même interdit d'employer la main d'œuvre palestinienne sur ces terres.

Le nouveau propriétaire se présentait sur la terre ,à l'aide de la force publique britannique, chassait purement et simplement les habitants<sup>20</sup>.

Le paysan palestinien n'avait aucun recours car dépossédé juridiquement de sa terre sans participer à la transaction.

La notion de terre d'état est un mauvais souvenir pour les palestiniens. Au temps du mandat britannique la nouvelle catégorie de terres privent bien de paysans de leur subsistance.

Les paysans expulsés de leur terres se retrouvaient chômeurs et s'entassaient dans les bidonvilles autour des zones urbaines.

---

<sup>20</sup> Elias Sanbar , Palestine 1948 l'expulsion,op.cit.,p.24 et 25

A la création de l'Etat hébreu les autorités vont conserver les lois en faveur de la colonisation de la terre et cela va leur permettre de poursuivre ce que les Palestiniens appellent « **le vol des terres** ».

Les procédés de retrait des terres obéissent à plusieurs types de lois :

- La loi sur l'acquisition des biens des personnes absentes (1950) donne à l'administrateur israélien le droit de louer à bail les biens des Palestiniens déclarés « absents » de chez eux même s'ils se trouvent réfugiés à quelques kilomètres ;

- les lois pour les zones de sécurité qui donnent droit d'expulser les habitants d'une région.

Ces terres n'étant plus cultivées par leurs propriétaires arabes tombent du coup dans le lot des terres mortes et le droit de propriété est donnée à celui qui la reprend pour cultiver .

L'Etat juif a repris ces lois ottomanes :

- statut d'urgence qui confie les terres aux immigrants juifs ou à une collectivité

- loi sur l'acquisition des terres (1953) qui autorise le ministre des finances à transférer à l'Etat la propriété des terres expropriées.

Ainsi de 1948 à 1967 les Palestiniens en Israël perdent environ 52% de leurs fonciers. Les compensations furent refusées .

### **3 PALESTINE : sans Etat, quelle Paix ?**

De quel Etat Palestinien parle t-on ?

Il s'agit d'un statut final des territoires , de la question des frontières, de l'indépendance politique . En effet un Etat jouissant d'une totale souveraineté sur l'ensemble des territoires.

Les obstacles à ce rêve aujourd'hui sont multiples et ne font que prolonger les souffrances des peuples frères à l'intérieur aussi bien qu' à l'extérieur de Palestine mandataire.

#### **3.1 LES NEGOCIATIONS SANS FIN .**

De ces multiples négociations nous pouvons nous rendre compte que malgré la complexité de la situation des deux côtés les Israéliens sur toute la ligne ont une tendance à ne pas reconnaître un futur Etat Palestinien et si oui pas maintenant .Cela n'est pas étonnant pour qui se rappelle de certains messages adressés au peuple d'Israël et au monde intellectuel, par les Grands Leaders du Sionisme.

Cette position adoptée par la partie Palestinienne appuyée par les Pays Arabes au tout début du conflit et assouplie au fur et à mesure que l'étau se resserrait est restée une arme Israélienne au moment où les autres ont cédé sur ce point de reconnaissance mutuelle.

L' expérience des négociations utilisant la méthode de l'usure risque de se terminer par la catastrophe sans retour.

Nous faisons un rappel de certaines grandes négociations qui ont plus ou moins changer le court des choses au détriment de l'une ou l'autre partie.

Elles commencent par les négociations autour de la création d' un foyer juif entre Européens en faveur et les Juifs ou les Arabes. C'est la grande Bretagne qui gagne la face en accordant cette faveur aux juifs le **2 novembre 1917** .

Trente ans après, et le **29 novembre 1947** après tant d'années de pourparlers dans les coulisses diplomatiques l'Assemblée Générale des nations unies adopte le plan de partage de la Palestine. C'est à partir de cette date que l'abcès fut percé , la guerre est inévitable entre Juifs et Arabes. et elle prendra toutes les formes possibles.

En **1949** , de Février à Juillet, les accords d'armistice signés par Israël et ses voisins entérinent la perte des Palestiniens : leur Etat est mort né .

Le **1° Octobre 1977** ,déclaration Américano-Soviétique sur la paix au proche Orient ,accord de l'OLP .

Le**7 Août 1981** :Plan de paix proposé par l'Emir Fahd ,prince d'Arabie Saoudite

Le **1°Septembre 1982** , Discours « Plan de paix » du Président américain Mr Reagan .

Le **6 Avril 1989** M.Itzhak Shamir présente son plan en quatre points .

Le **2 Août 1991** à la suite de plusieurs visites du Secrétaire d'Etat Américain James Baker à Jérusalem , l'Israël acceptera le principe d'une conférence de paix .

Le **18 Octobre** de la même Année ,après l'accord donné le 3 Octobre par le conseil palestinien, et une tournée de consultations , M Baker en compagnie de son homologue soviétique annonce depuis Jérusalem la convocation de la conférence de paix pour le 30 Octobre à **MADRID**.

Cela a permis le rétablissement entre Tel-Aviv et Moscou ,rompu depuis 1967 .

Le **30 Octobre** s'ouvre la conférence de Madrid par les Présidents soviétique et Américain Mikhaïl Gorbatchev et George Bush . C'est à la suite de ça , que les négociations bilatérales entre Israël et Arabes ont commencé ,et ensuite les multilatérales en **Janvier 1992** à Moscou.

Personne n'ignore l'arrogance d'Israël dans ses actions sur le terrain fort du soutien des Etats Unies . La preuve de l'influence des Etats Unies sur la situation a été faite quand le secrétaire d'Etat a lié l'octroi de garanties bancaires pour un prêt de 10 milliards de dollars à l'arrêt de la colonisation Juive en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Immédiatement Israël a obtempéré .

Les **24 et 26 Novembre** le président François Mitterrand défend le droit des Palestiniens à un Etat et appellent les Israéliens à considérer les dirigeants de l'OLP comme « interlocuteurs qui s'imposent » .

Le **9 et 10 Septembre 1993**, Israël et L'OLP se reconnaissent mutuellement. Cette reconnaissance est un tournant important pour faciliter au moins les rencontres.

Le **13 Septembre 1993** Itzhak Rabin et Yasser Arafat signent à Washington une déclaration commune secrètement négociée à OSLO<sup>21</sup>.Une nouvelle ère d'espoir gagne les hommes épris de paix. Mais très vite s'estompent ces espoirs car l'intransigeance d'Israël et la partialité de son parrain américain retardent l'application des accords, en modifiant la lettre et le contenu

Le **29 Février 1994** sera celé l'accord de Paris entre Israël et l'OLP pour les questions commerciales.

Le **28 Septembre 1995** malgré les difficultés dues aux attaques ,des accords seront signés à Washington en présence des présidents Clinton, Moubarak et du roi Hussein.

M.Yasser Arafat est élu Président de l'Autorité Palestinienne le **20 Janvier 1996**.

---

<sup>21</sup>Annexe :Carte accord d'Oslo, page 34

**Le 24 Avril 1996** , le conseil national de l'OLP élimine de la charte tous les articles mettant en cause le droit à l'existence de l'Etat d'Israël.

**Le 15 Janvier 1997**, toutes ces concessions de part et d'autre aboutiront à un redéploiement israélien dans la ville d'Hébron et sur le transfert de certains pouvoirs à l'autorité Palestinienne.

**Le 7 Juillet 1998** : l'Assemblée générale des Nations Unies élève le statut de la délégation Palestinienne à celui de **super-observateur** .

**Le 23 Octobre** : Accord de Wye River. L'autorité palestinienne devrait récupérer dans les mois qui suivent 13% SUPPLEMENTAIRES DE Cisjordanie (dont 1% de pleine souveraineté et 12% de souveraineté partagée avec Israël).

**Le 25 Mars 1999** à Berlin les chefs d'Etat de l'Union Européenne affirment : »le droit permanent et sans restriction des Palestiniens à l'autodétermination, incluant la possibilité d'un Etat.

**Le 4 Septembre** , Yasser Arafat signe l'Accord de Charm el- Cheick qui redéfinit le calendrier d'application des accords de Wye River.<sup>22</sup>

Du **11 au 25 Juillet 2000** l'espoir de voir un « ETAT PALESTINIEN » s'estompe une fois de plus à Camp David et les raisons sont multiples :

-les palestiniens ne peuvent en dehors des autres Arabes brader contre une paix de paille la dignité arabe .

-Les négociateurs Israéliens ne peuvent se plier aux exigences palestiniennes qui ne seront pas du gré des populations et surtout des extrémistes Israéliens.

A Camp David l'évidence de l'échec devrait être prévisible à cause de la rapidité de la convocation d'une rencontre sans préparations sérieuses et approfondies. La finalité était de faire pression sur Arafat en un temps bref pour arracher un accord quoi que vaille. Arafat devrait accepter l'inadmissible ou porter la responsabilité de l'échec Et cela confirmerait comme le dit toujours la droite Israélienne qu' «il n'y a pas d'interlocuteur pour parler de paix chez les Palestiniens ». On a pas écarté l'hypothèse d'une grande manipulation dans la presse israélienne<sup>23</sup>.

D'ailleurs Arafat situant le niveau de la pression dira :les deux semaines du sommet avaient été plus dures que les deux mois de siège de Beyrouth et de bombardements israéliens durant l'été 1982<sup>24</sup>

<sup>22</sup> Annexe :Carte accord de Charm-el-Cheikh ,page 31.

<sup>23</sup> Lire Meron Benevenisti, ancien Maire adjoint de Jérusalem, Haaretz, Tel-Aviv, 7 Juillet 2000.

<sup>24</sup> Al Ayyam, Ramallah, 28 juillet 2000

### **3.2 DE L'ESPOIR A LA VIOLENCE PURE ET DURE**

La violence est devenue un moyen d'expression commun à tous ceux qui veulent imposer un point de vue à tort ou à raison.

La difficulté réside dans la qualification des actions de violence. Y a-t-il une différence entre violence commises par un Etat et violences commises par des organisations qui se battent pour des droits reconnus par les textes des Nations Unies ?

Bref, la folie est de quel côté ?

La situation au proche-Orient est très délicate, elle devient le boubou sacré à double face des Malinkés : « *si tu ne le portes pas ce boubou : tu mœurs, en le portant sur la bonne face : tu perds ton père ; sur la mauvaise face, tu perds ta mère* ».

Depuis qu'en Octobre, le premier ministre Israélien Eoud Barak et la principale organisation des colons juifs s'accordent sur le démantèlement d'une dizaine d'implantations sauvages, en plus du retrait en Mai 2000 de l'Armée Israélienne du Liban, nous assistons à un progrès notoire, salué par tout homme épris de paix.

En effet les négociations à Camp David entre le président Américain William Clinton et les deux protagonistes Eoud Baraka et Yasser Arafat commencent avec une lueur d'espoir.

Dans cette atmosphère d'espoir pour une paix prochaine, intervient la visite du chef du Likoud Mr ARIEL SHARON, sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, porteuse de termes incendiaires et provocatrice de nouvelles violences. Le lendemain comme il le souhaite sa visite déclencha la haine des Palestiniens, et ce sont les 1<sup>o</sup> heurts, les premières victimes et le début la crise actuelle.

En Octobre, les 16 et 17 ils acceptèrent de se retrouver autour d'une même table à Charm El-Cheick. Ce qui conduit à un accord oral se résumant à trois points :

- fin de la violence
- mise en place d'une commission d'enquête sur les affrontements
- reprise des négociations dans le cadre du processus de paix.

La crise entraîne la dissolution de l'Assemblée Israélienne le 28 Novembre.

Le président Clinton échoue dans ses efforts pour la paix.

Ainsi interviennent les élections Israéliennes et le candidat ARIEL SHARON est élu.

Le violent vient avec l'aggravation de la violence et met à l'eau les acquis du processus.

Ainsi les actions de violence se substituent sur le terrain de part et d'autre à la recherche de solution par le dialogue, à commencer par l'étouffement que les colonies engendrent, la

mobilité géographique très limitée, permis pour franchir le cordon sanitaire , les bouclages des territoires .

Des actions de préventions on s'est vu brusquement en face d'actions graves de terrorismes individuel ,collectif et étatique.

« Il faut leur briser les membres » lance un ministre Israélien de la défense. Les soldats obéissent, littéralement: les militants palestiniens sont arrêtés par milliers , les passages à tabac, systématiques. Lancés en territoire inconnu ,les jeunes soldats Israéliens se livrent à de nombreuses exactions, de brutalités, de déprédations matérielles et autres actes de vandalisme . Mais les attaques se poursuivent malgré ces représailles.

Ce qui est très grave c'est que les responsables Israéliens ne réalisent pas les conséquences de leur agissement considérés plus graves parce que l'Etat intervient.

Il faut imaginer un peu l'état d'âme des jeunes nés au milieu de ces violences. Ainsi se dire qu'un jour l'accumulation de colère, d'amertume, de frustrations, de désespoir va provoquer l'explosion.

Nous passons d'une Intifada à la guerre . Pour répondre à la guerre les Palestiniens privés par la communauté internationale des moyens de guerre se réfugient dans les actions de terrorismes comme l'on fait les Israéliens pour avoir un territoire dans les années 30.

Le quotidien au Proche Orient se résume à comptabiliser les morts depuis.

On va jusqu'à empêcher les ambulances de franchir les barrages.

Là aussi l'injustice ou la justice des puissants continue à condamner la partie qui enregistre le plus de morts et de destructions . La vie d'un Israélien suscite plus de sympathie que celle d'un palestinien dans les milieux pouvant influencer sur la situation . Le rapport est toujours au moins 2/3 de perte pour les palestiniens . Comme si une vie était moins qu'une autre.

Malgré toutes les dispositions sécuritaires, depuis sa création Israël est le Pays où les juifs restent moins en sécurité .

### **3.3 LA CHUTE D'ARAFAT EST-ELLE LA SOLUTION ?**

Ariel Sharon n'a jamais caché qu'il récuse Arafat comme partenaire, l'élu officiel des Palestiniens . Il semble que son but stratégique est d'éliminer le président de l'autorité palestinienne. Il a lancé un jour « j'aurais dû l'éliminer depuis 1984 . »

Depuis le 3 Décembre 2001,le président de l'autorité palestinienne est cerné par l'armée Israélienne et jamais les roquettes ne sont tombées au plus près des bureaux de ce dernier .

Depuis la même date la situation ne s'est guère améliorée , ce qui voudrait dire que le président de l'autorité palestinienne est bien le représentant de son peuple et que ce serait une erreur d'en choisir sans leur consentement. Malgré les querelles intestines dans les rangs palestiniens il serait manquer de bon sens que d'envisager un isolement total de Yasser Arafat de la recherche de solution au conflit existant. Il est aujourd'hui un symbole incontournable dans le combat pour un Etat Palestinien, donc sa chute ou son élimination surtout par une main israélienne pourrait créer un autre litige à conséquences désastreuses .

### **3.4 POURQUOI ONT-ILS PEUR DE LA PAIX ?**

Pourquoi les Israéliens ont-ils peur de la paix ?

Parce que la paix est porteuse d'un **Etat Palestinien** .

Il n'est point étrange dans le langage des Israéliens d'ignorer l'existence des palestiniens pour ne jamais faire allusion à un Etat . Déjà en 1918, les sionistes refusent de reconnaître l'existence d'un « peuple palestinien ». Weizmann disait : « il n'y a pas de peuple arabe en Palestine ». S'adressant à Lord Balfour il disait que l'administration militaire Britannique fait tout comme s'il existait un peuple arabe en Palestine, alors qu'il n'y a que des habitants Arabes.<sup>25</sup>

Ben Gourion ajouta : « il n'y a pas de peuple Palestinien en Palestine »<sup>26</sup>, lui aussi par peur de voir un jour une nation arabe puis un Etat , il éloigne toute approche pouvant faire allusion dans le futur à un Etat arabe. Il pense que les arabes peuvent avoir un Etat partout ailleurs alors que les Juifs ne peuvent avoir un Etat que sur ce territoire de Palestine mandataire.

Le premier ministre Israélien proclame avec force que les accords d'Oslo sont la plus grande catastrophe qui soit arrivée à Israël.

Dans son discours du 7 Janvier devant une assemblée de Juifs favorables à la paix ,le président Clinton a prononcé des vérités simples mais douloureuses qui vont au cœur du conflit.

Il a expliqué que les Palestiniens ont droit à un **Etat « souverain et viable »**. Non seulement parce que c'est conforme à l'intérêt à long terme d'Israël, mais aussi parce que cela relève du droit - car comme il l'a précisé »la terre d'Israël est aussi leur (les palestiniens ) terre ».<sup>27</sup>

<sup>25</sup> résumé par H .Laurens, le retour des exilés :la lutte pour la Palestine de 1889-1997, Paris, Robert Laffont »Bouquins »,1998,p.241

<sup>26</sup> Ben Gourion , mémoires : Israël avant Israël (Paris, Grasset 1974,p228-232),cité par H.Laurens,op.cit,p.402

<sup>27</sup> Le Monde Diplomatique Février 2001, p 4

La création et la reconnaissance d'un état palestinien par l'Israël pose des problèmes insolubles à l'intérieur .

La peur a plusieurs raisons. Cependant elle risque d'entraîner à la déraison . D'après un dicton malinké.<sup>28</sup>« le serpent a peur, le tueur de serpent a peur ».

La théorie de la paix par la sécurité n'a-t-il pas épuisé ses ressources sans succès ?

Elle semble faire plus de dégâts et n'a apporté aucune quiétude aux populations Israéliennes. En effet les dispositions sécuritaires ne font souvent aucun tri entre les coupables et les innocents, les bons et les mauvais, entre ceux qui sont favorables à la paix et ceux qui ne le sont pas.

Considérer comme garanties à la paix les mesures sécuritaires sans prendre en compte le règlement immédiat des problèmes de base en suspens relève de l'autorité pure , dure et même aveugle. Or un problème aussi complexe a besoin de justice et d'autorité ,de souplesse et de rigueur.

Les dispositions sécuritaires permettent à Israël de continuer les implantations sur les territoires palestiniens et de les accompagner dans la terreur. Ainsi cela crée plus d'obstacles aux négociations en général , mais surtout au retour des palestiniens réfugiés et à la création d'un Etat Palestinien. Ce retour fait plus de peur pour une raison : les expropriations commencés depuis les années 40 continuent aujourd'hui. Comment pourrait-t-on déposséder les Israéliens qui ont bénéficié des biens surtout fonciers de palestiniens « absents ou absent-présents » depuis plus de 50 ans ?

Comment compenser des palestiniens de retour ?

Les difficultés du genre ne permettent pas à Israël de donner une suite favorable à certains points des négociations.

---

<sup>28</sup> populations du vieil empire du Mali

## CONCLUSION

Par rapport à la situation en Palestine , il est utile que la communauté internationale s'y penche et à temps opportun.

Un sage Bambara conseillait à ses enfants : « mes enfants il ne faut jamais se dire que la rixe des margouillats ne vous concerne pas »<sup>29</sup> .Une petite histoire pour illustrer ce proverbe .

*« Un jour quand les margouillats étaient en combat , tour à tour le coq, le bouc, le bélier, le taureau, les chevaux ont assisté avec ironie comme s'ils ne sont pas du tout concernés. Plus grave la vieille femme, mère du roi a renvoyé les gamins qui chassaient les lézards . Soudain un lézard tombe dans le feu et saute dans la corbeille à coton de la vieille, provoque un feu qui brûle sa case et elle est morte de brûlure .Ainsi commence la souffrance pour tous ceux qui ont négligé le combat des lézards. Les chevaux ont été attelés pour annoncer les nouvelles de la mort dans tous le Pays.*

*Les coqs, les boucs, les taureaux , ont commencé à être abattus pour servir de repas aux étrangers venus pour les funérailles. Le roi est de mauvaise humeur pour la perte de sa mère, en plus est en train de perdre son troupeau pour la nourriture des étrangers. Tous les hommes sont sur pieds , épuisés par l'organisation de funérailles provoquées par les lézards..*

*Qui pourra dire après que l'homme ne doit pas intervenir pour mettre fin à un combat de lézards !*

Cette situation reflète celle de Palestine aujourd'hui et le sera pour toute négligence commise par les Etats dits puissants dans le traitement . Personne ne peut calculer les conséquences futures à de tels conflit.

**« Un peuple qui opprime un autre ne saurait être libre » ( Karl Max).**

Il est évident que la situation en Palestine soit insoutenable pour tout homme civilisé. Le droit de l'homme n'a aucun sens qu'il s'agisse de juif ou de palestinien en action .

En Israël la vie tient à l'espoir d'être en paix définitive. C'est le traumatisme général créé par les kamikazes qui entraîne l'instabilité politique

Dans les territoires occupés le constat est amer. L'utilisation de la force est excessive et reste sans commune mesure avec la menace à l'endroit des soldats. Les réactions des militaires sont

---

<sup>29</sup> Proverbe Bambara du Mali, enseignant la sagesse ,la modestie, condamnant l'arrogance, la négligence et conseille de ne jamais minimiser un problème dit des autres .Tout concerne tout le monde.

toujours inappropriées. Elle n'ont rien à voir avec un maintien d'ordre car l'utilisation des balles réelles est fréquentes.

Les actions militaires ont brisé l'évolution naturelle des enfants, qui ne vont plus à l'école, qui sans domicile et portent les séquelles pour le reste de leur vie s'ils ne sont pas morts.

Les destructions de biens (maisons, fermes, matériels etc. )sont ordonnées par les chefs militaires évoquant toujours des raisons de sécurité.

Les colonies sont de vrais réservoirs de violence de la violence .La flagrance de l'injustice est due à la jouissance arrogante des colons à tous les privilèges. Ils bénéficient largement de l'eau et des terres au détriment des palestiniens. Cependant tout ceci ne ,car ils vivent toujours armés, barricadés dans des zones protégées par leurs forces de défense et utilisent des routes distinctes interdites aux Palestiniens .

## **Position de L'Europe**

L'analyse faite de la situation Israélo-Palestinienne par les quinze est conséquente .Elle préconise que la coexistence des deux Etats est la seule solution d'apporter la paix ».

Cependant il semble que l'Europe peut faire mieux que des constats et dénonciations. Elle en a les moyens Politiques et économiques. L'Europe devrait faire montre d'une détermination plus voyante et plus concrète , pour obtenir la création de l'Etat de Palestine comme dans les années 40 lors de la création d'Israël en considérant tous les dégâts dus aux errements des uns et des autres. C'est un devoir moral, humanitaire et dans le respect des droits de l'homme que de sauver le peuple Palestinien et la Palestine de la disparition géographique , historique, politique et culturelle .

## **Pourquoi les Américains ont attendu le désastre pour voter en faveur d'un Etat Palestinien aux Nations Unies ?**

En 1974 , à la proposition de l'OLP de construire un Etat Palestinien en Cisjordanie et à Gaza s'oppose l'Israël soutenu par les Etats Unis. Ils trouvent qu'il ne faut pas discuter avec une « organisation terroriste » .Pourtant cette proposition de l'OLP qui a dans une charte prôné la non reconnaissance de l'Etat d'Israël pouvait être considérée comme une acceptation de fait des deux Etats, Israël et Palestine.

Et depuis les Palestiniens à travers cette représentation de l'OLP a donné des signes de bonne volonté . Même si on les considérait comme des signes de faiblesse , il est évident qu' on pouvait s'y appuyer pour construire une paix plus raisonnable.

Tous les efforts politiques ou diplomatiques fournis depuis la création d'Israël , tournaient autour de cette vérité : un Etat Palestinien ou Insécurité permanente sur le territoire de Palestine mandataire. Il est aisé de comprendre que « si quelqu'un, sein et sauf, sacrifie sa vie pour une situation , cela veut dire qu'il vie une situation pire que la mort » , parce que la vie est chère.

La situation des derniers mois résulte de l'échec des accords d'Oslo.et surtout du piège du sommet de Camp David

Et l'échec lui même résulte de tendances trop lourdes.

-La paix à Oslo fut manquée, car Israël étant la puissance dominante , toujours appuyée par les Etats-Unis, a refusé de reconnaître le Palestinien comme un égal, comme un être humain jouissant des mêmes prérogatives que tout autre être humain. Les accords ont semblé un arrangement entre un occupant et un occupé .

-Quant au sommet de Camp David tenu à huis clos il était évident que c'est un piège qui se referme autour du président de l'OLP pour le faire plier ,coupé du monde, et au nom des palestiniens.

Dans la nuit du Mardi 12 au Mercredi 13 , le conseil de sécurité a voté sous l'impulsion des Etats-Unis , une résolution<sup>30</sup> , la N° 1397 expose pour la première fois « la vision d'une région dans laquelle deux Etats , Israël et la Palestine , vivent côte à côte à l'intérieur de frontières reconnues et sûres. Cela a fait la surprise générale dans tous les milieux et bien sur un avertissement véritable au Gouvernement d'Ariel Sharon.

Les Palestiniens, les Israéliens, la Ligue Arabe, les Américains, les Européens, les Nations Unies doivent redoubler d'effort pour une solution urgente au problème Palestinien .et à tous les problèmes similaires.

La défense des droits de l'homme, la mondialisation, les progrès scientifiques doivent avoir pour socle « la paix universelle ».Ce serait une des meilleures solutions de lutte contre le terrorisme qui traumatise le monde entier.

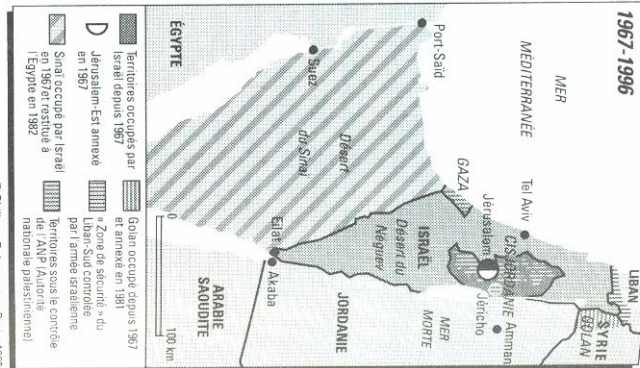
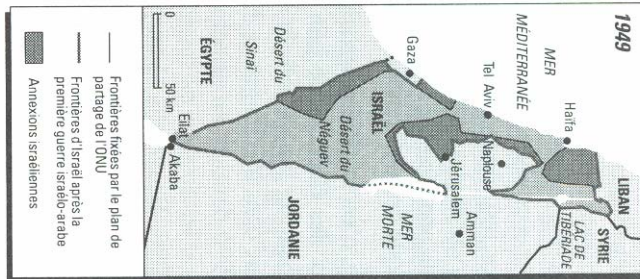
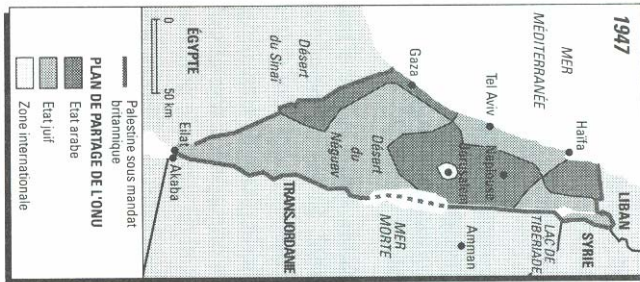
Je finirai par cité ce penseur qui disait : « *A quoi sert l'étendue du monde quand nos souliers sont trop serrés* »

---

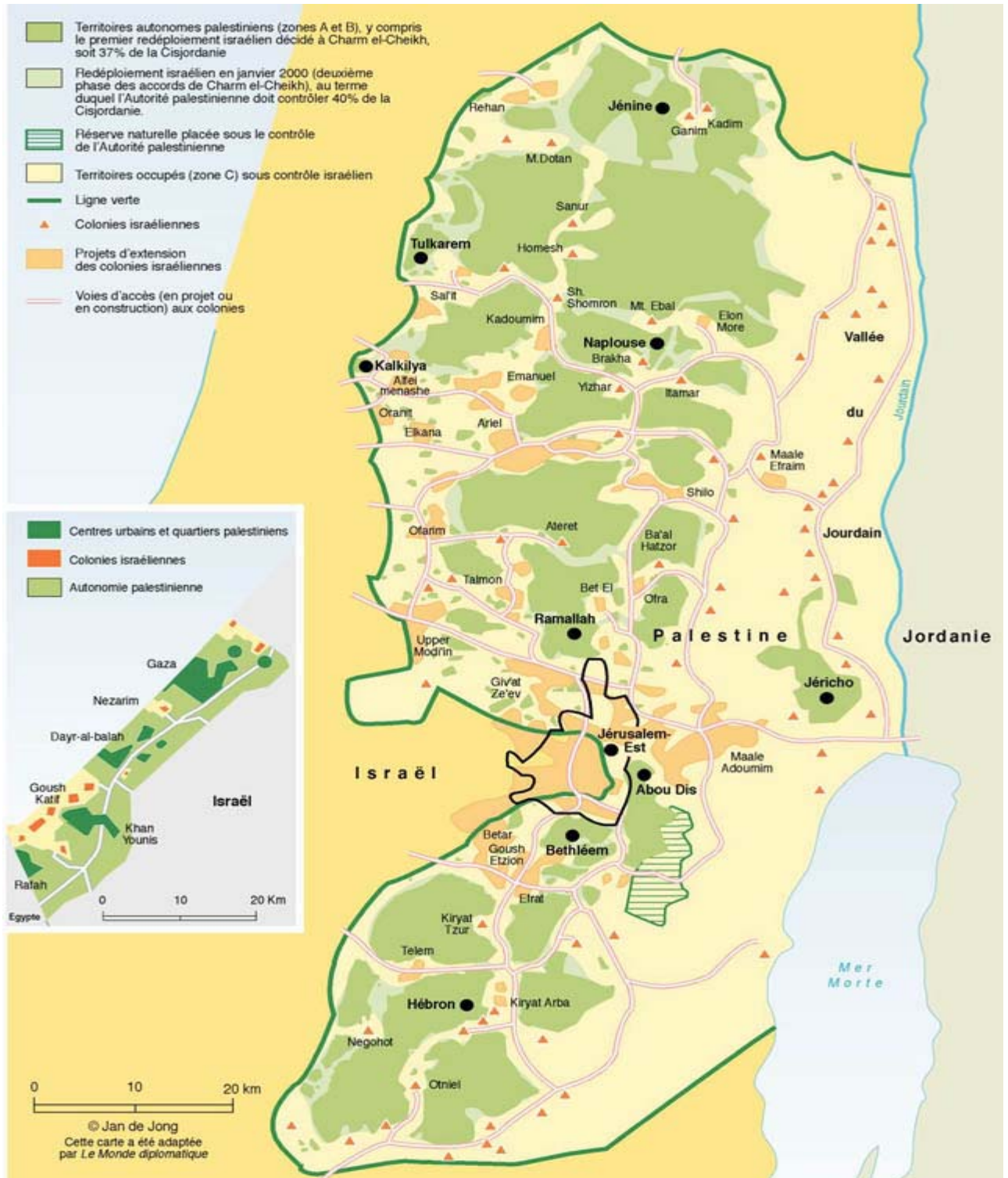
<sup>30</sup> la résolution N° 1397 du conseil de sécurité, adoptée par 14 voix pour et 1 abstention(Syrie)

# LES 100 PORTES DU PROCHE-ORIENT

## L'expansion d'Israël



## ACCORD à CHARM6EL CHEIKH



## Propositions israéliennes présentées lors des discussions de Camp David en juillet 2000



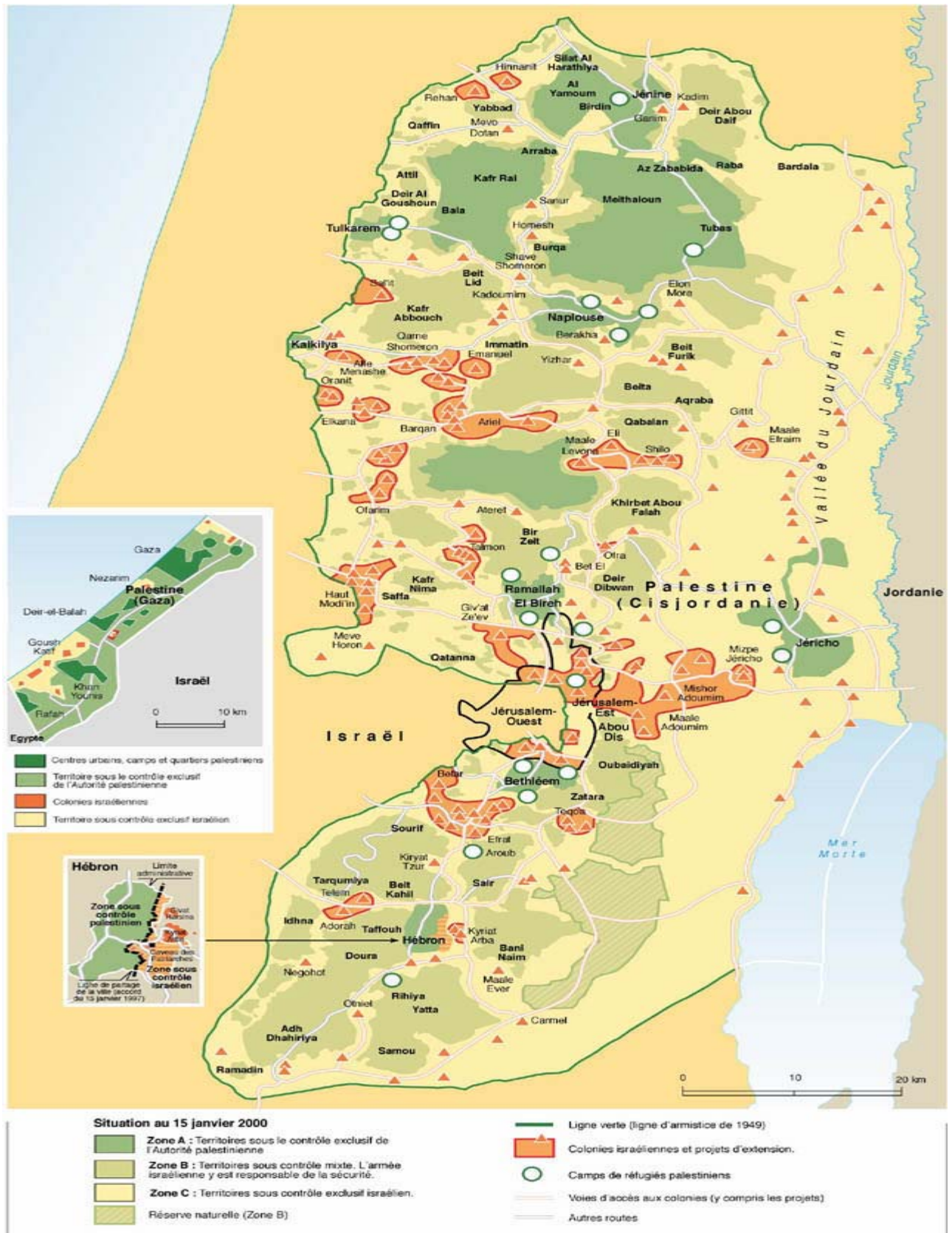
- Territoires autonomes palestiniens (zones A et B)
- Territoire prévu pour l'Etat palestinien
- Villages palestiniens annexés
- Territoires annexés par Israël
- Zone de sécurité israélienne en projet
- Colonies israéliennes et projets d'extension
- Limites municipales de Jérusalem élargies après la guerre de 1967
- Ligne verte (frontière au 4 juin 1967)

## de Taba en janvier 2001

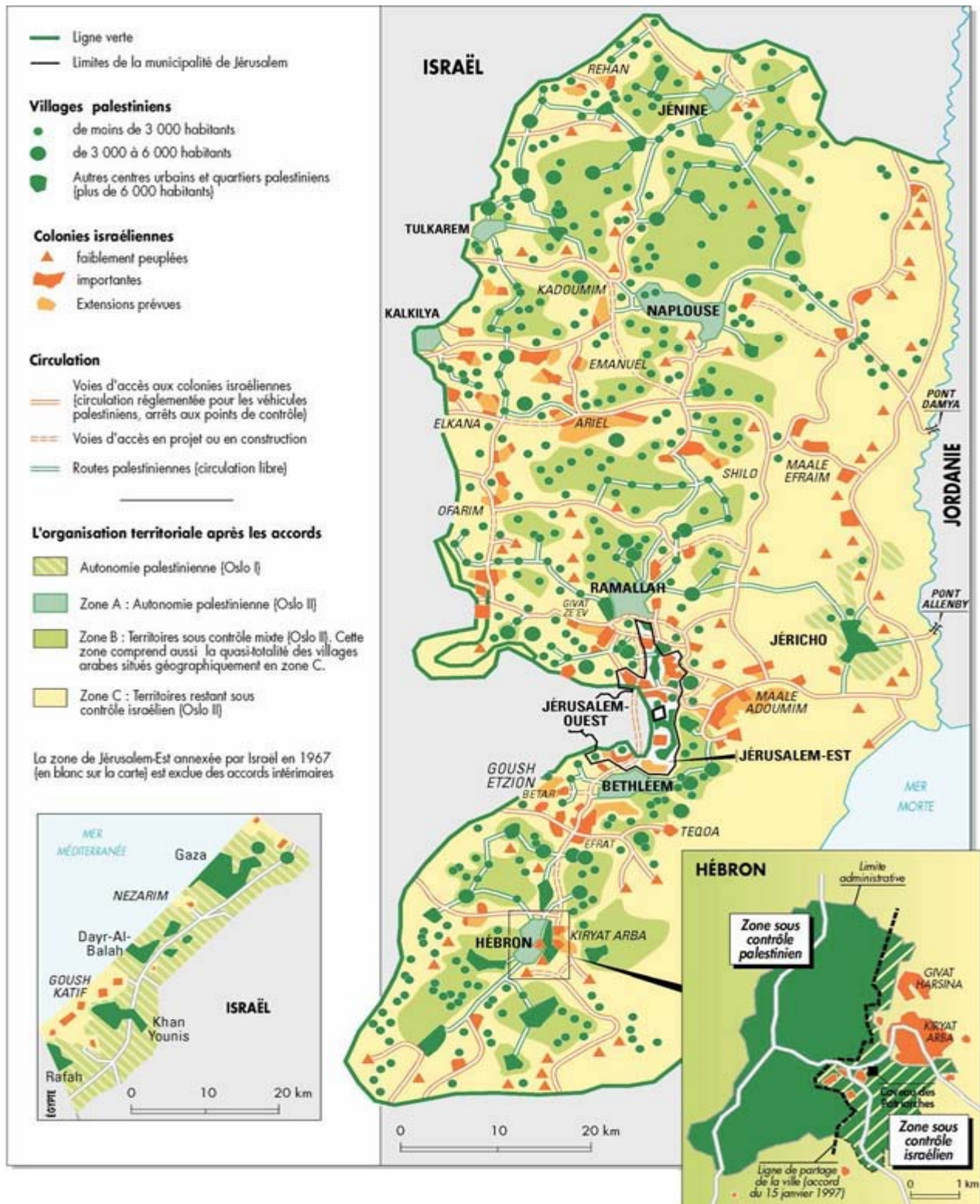


- Territoires autonomes palestiniens (zones A et B)
- Territoire prévu pour l'Etat palestinien
- Villages palestiniens
- Territoires annexés par Israël
- Colonies israéliennes annexées
- Colonies israéliennes devant être démantelées
- Limites municipales de Jérusalem élargies après la guerre de 1967
- Ligne verte (frontière au 4 juin 1967)

## COLONIES JUIVES



## ACCORD D'OSLO





## BIBLIOGRAPHIE

### I- OUVRAGES GENERAUX

- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>VALERIE FERON</b>                 | « Palestine : Les Déchirures »                 |
| <b>Claude BRZOZOWSKI</b>             | « Du Foyer National Juif à l'Etat d'Israël »   |
| <b>Aymeric CHAUPRADE</b>             | « Constantes et Changements dans L'histoire»   |
| <b>Alain Gresh – Dominique Vidal</b> | « Les Cents Portes du Proche Orient »          |
| <b>Paul GINIEWSKI</b>                | « L'Exode des arabes Palestiniens » dans       |
| revue mensuelle de mars20            |  |
| <b>Marwan Bishara</b>                | «Palestine / Israël : la paix ou l'apartheid » |
| <b>Alain Gresh</b>                   | « Israël, Palestine : Vérités sur un conflit   |
| <b>Franck Debié et Sylvie Fouet</b>  | « La Paix en miettes : Israël et Palestine     |
| <b>Iyad Abou</b>                     | « Palestiniens sans Patrie » 1978              |
| <b>Olivier Carre</b>                 | « Le Nationalisme Arabe » Edition Fayard 1993  |

### II- PERIODIQUES

- « Le Monde diplomatique »                    Février 2001
- « Le Monde diplomatique »                    Mars
- « Le Monde diplomatique ».....Proche-Orient : la Déchirure(Chronologie Générale) »  
[www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/chrono](http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/chrono)
- « Jeune Afrique : l'Intelligent »
- « Le Monde »    Décembre 2001
- « Le monde »    Mars 2002
- « LeMonde14MARS2002
- « Le Monde arabe orphelin de la démocratie,Gilbert Acha,p70
- « Comment la paix fut manquée,Alain Gresh p14
- « Le risque d'une perpétuelle soumission »,Edwars W.saidp10
- « Condamnés à la paix »Chadli Clibi , Secrétaire général ligue Arabe
- « Que va faire Arafat ?» Paul Marie de la Gorge
- « Le point N°1466 du 20 Octobre 2000 :
- « Jérusalem où tout l'univers est présent,doit devenir la capitale du monde,intervi  
d'André Couraki :écrivain traducteur de la bible,des évangiles et du couran.

## Table des matières

<b>AVANT – PROPOS .....</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>1 DEPART D’UN DRAME .....</b>	<b>5</b>
1.1 HISTORIQUE.....	5
1.1.1 <i>Palestine et palestiniens</i> .....	5
1.1.2 <i>Mouvement Sioniste</i> .....	5
1.2 LE GRAND PAS VERS L’INCERTITUDE .....	7
1.2.1 <i>Le partage du cœur</i> .....	7
1.2.2 <i>Création de l’Etat d’Israël</i> .....	8
1.2.3 <i>Exode des arabes Palestiniens</i> .....	8
<b>2 AU CŒUR DU CONFLIT .....</b>	<b>11</b>
2.1 LIMITES TERRITORIALES .....	11
2.1.1 <i>Frontières</i> .....	11
2.1.1.1 <i>Position Des Palestiniens</i> .....	11
2.1.1.2 <i>Position Des Israéliens</i> .....	12
2.1.2 <i>Les Implantations Juives Continuent !</i> .....	13
2.2 LA VILLE SPIRITUELLE.....	14
2.3 LE SORT ACTUEL DES PALESTINIENS EN DEHORS DE LA PALESTINE.....	14
2.4 RESSOURCES EN EAU : LA SURVIE .....	16
2.5 PALESTINIENS D’ISRAËL . .....	17
2.5.1 <i>La vie socio-Administrative</i> .....	17
2.5.2 <i>Autochtones sans terre</i> .....	18
<b>3 PALESTINE : SANS ETAT, QUELLE PAIX ?.....</b>	<b>20</b>
3.1 LES NEGOCIATIONS SANS FIN .....	20
3.2 DE L’ESPOIR A LA VIOLENCE PURE ET DURE .....	23
3.3 LA CHUTE D’ARAFAT EST-ELLE LA SOLUTION ? .....	24
3.4 POURQUOI ONT-ILS PEUR DE LA PAIX ? .....	25
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>27</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>34</b>